

FORMULAIRE DE MONTAGE DE LA COTUTELLE DE THESE

A compléter par la direction de thèse

Le présent formulaire **doit être entièrement complété avant l'inscription administrative du doctorant à l'UPEC et transmis exclusivement par courriel à cette adresse : doctorat@u-pec.fr**

I - INFORMATIONS RELATIVES A L'ÉTABLISSEMENT PARTENAIRE DE LA COTUTELLE

1- Etablissement partenaire

Nom de l'Etablissement :

Adresse postale :

Pays :

Nom Président / Recteur / Doyen de l'Etablissement :

Prénom Président / Recteur / Doyen de l'Etablissement :

2- Ecole doctorale / Département

Nom de l'école doctorale / département :

Adresse postale :

Pays :

Nom directeur :

Prénom directeur :

Email :

Téléphone :

3- Service en charge du suivi administratif de la cotutelle (obligatoire) *Autre que le directeur de thèse*

Civilité : Mme M.

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Email :

Téléphone :

4- Informations relatives au modèle de convention de cotutelle

L'établissement partenaire demande expressément d'utiliser son propre modèle de convention ?

OUI NON

II. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1- Informations relatives à la première année d'inscription en thèse

- Note obtenue à l'UPEC : /20
- Note obtenue auprès de l'établissement partenaire : /20

Si le doctorant a déjà effectué son inscription dans l'établissement partenaire, **merci de joindre (obligatoirement) son certificat de scolarité certifiant son inscription en première année de doctorat.**

2- Candidature à l'école doctorale

Est-ce que le doctorant est déjà enregistré dans la plateforme de candidature (ADUM) pour sa candidature en doctorat à l'UPEC ?

OUI NON

Si NON, merci de demander à votre doctorant de se rapprocher le plus rapidement possible du gestionnaire de l'école doctorale (ED), afin de commencer les démarches nécessaires à son inscription auprès de l'ED et vérifier les conditions d'intégration.

3- Informations relatives à la thèse

Spécialité de la thèse à l'UPEC :

Spécialité de la thèse au sein de l'établissement partenaire :

Titre de la thèse :

Titre de la thèse en anglais (le cas échéant) :

III. INFORMATIONS PÉDAGOGIQUES

1- Activités de formation

Les doctorants inscrits à l'UPEC doivent satisfaire aux exigences pédagogiques prescrites par leur Ecole Doctorale. Dans le cas d'une cotutelle de thèse, il convient de prévoir un plan de formation qui satisfasse aux exigences pédagogiques des deux établissements de thèse. Il convient de contacter l'Ecole Doctorale pour l'élaboration du projet de formation du doctorant en cotutelle.

Le doctorant doit valider **90h de formation complémentaire au prorata du temps passé en France** : 45h de formation = 18 mois en France → $(n/36) \times 90h$, si "n" mois en France.

Le doctorant **doit impérativement suivre une formation sur l'éthique de la recherche l'intégrité scientifique (30h minimum)**.

	Formations envisagées à l'UPEC		Formations envisagées au sein de l'établissement partenaire	
	Intitulé	Nbre heures	Intitulé	Nbre heures
1				
2				
3				

Formations hors UPEC et hors Etablissement partenaire		
	Intitulé	Nbre heures
1		
2		
3		

2- Informations relatives à la publication, exploitation et protection du sujet de thèse

Recherche pouvant déboucher sur un brevet ou nécessitant une attention particulière à la propriété intellectuelle.

OUI NON

Si OUI les modalités spécifiques par établissement doivent être renseignées.
Pour l'UPEC, merci de prendre attache avec le Pôle Transfert Innovation de la Direction de la Recherche et de la Valorisation pour avis et aide à la rédaction : transfert-innovation@u-pec.fr

Modalités spécifiques demandées par l'UPEC :

Modalités spécifiques demandées par l'Établissement partenaire (incluant des conditions spécifiques liées au dépôt définitif de la thèse) :

3- Informations relatives à la soutenance

Année prévisionnelle de soutenance :

Pays de soutenance :

Modalités de prise en charge des déplacements liés à la soutenance de thèse (déplacement des membres du jury ou du doctorant) :

Une soutenance en visioconférence est-elle envisagée ? : OUI NON

Langue dans laquelle sera rédigée la thèse :

Langue dans laquelle le résumé sera rédigé :

*Si la langue de rédaction de la thèse n'est pas le français, un résumé substantiel de la thèse est écrit en langue française.

Langue dans laquelle sera soutenue la thèse :

Langue de présentation orale du résumé de la soutenance :

*Si la langue de soutenance de la thèse n'est pas le français, un résumé substantiel en langue française devra être présenté à l'oral.

Une soutenance à huit-clos est-elle envisagée ? : OUI NON

▪ Le rapport de soutenance de thèse

Une version du rapport de soutenance doit exister en français : soit le rapport de thèse original, soit une version traduite du rapport original. Le(s) rapport(s) est signé par l'ensemble des membres du jury.

Langue du rapport de soutenance :

Langue de traduction du rapport de soutenance :

▪ **Le jury de soutenance de thèse**

Le jury est désigné conjointement par les établissements partenaires conformément à la législation applicable dans les pays concernés et approuvé par le Président de l'UPEC et le Président/Directeur/Doyen de l'établissement partenaire.

Le jury doit comporter entre **4 et 8 personnes maximum**. Il est constitué sur la base d'une proportion équilibrée entre les membres de chaque établissement et ceux-ci et les membres extérieurs des établissements partenaires. Les directeurs de thèse sont présents.

Nombre de membres UPEC :

Nombre de membres Université Partenaire :

Nombre de membres extérieurs aux deux établissements :

Particularités éventuelles des conditions de soutenance propres au pays partenaire (potentiellement incompatibles avec la législation française) :

▪ **Diplômes ou grades conférés par chacun des établissements**

	UPEC	Etablissement partenaire
Intitulé et spécialité du Doctorat		

Pour rappel, il n'est pas possible de délivrer un diplôme conjoint. La délivrance se fera sur le mode du double diplôme.